

## **POLICE MUNICIPALE DE MACAU**

### **INFORMATION DU PUBLIC SUR L'UTILISATION D'UNE CAMERA INDIVIDUELLE DITE « CAMERA PIETON »**

#### **Conditions d'utilisation de la caméra piéton**

Le policier municipal de la commune de Macau est autorisé par arrêté préfectoral n° 33 26 03CP du 20 mars 2026 au port et à l'utilisation d'une caméra piéton, visible sur son uniforme.

#### **Objectifs principaux**

- Prévenir les incidents lors des interventions.
- Constaté les infractions et collecter des preuves.
- Assurer la formation et la pédagogie de l'agent.
- Favoriser la transparence et la confiance entre la population et la police municipale

Conformément à l'article L.241-2 du Code de la sécurité intérieure, le décret n°2019-140 du 27 février 2019 et le décret n°2022-1395 du 2 novembre 2022.

#### **Utilisation et signalement**

La caméra peut être activée avec signal lumineux visible, uniquement en cas d'intervention, lorsque se produit ou est susceptible de se produire un incident, conformément à l'article R241-2 du CSI. L'agent en informe les personnes filmées sauf si les circonstances ne le permettent pas.

Nombre de caméras : 1 unité pour l'unique agent.

#### **Conservation et accès**

Les enregistrements sont conservés pendant une durée maximale de 1 mois, sauf si ceux-ci sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire. Consignation dans registre. L'accès aux enregistrements est strictement réservé :

- Au maire ou son représentant habilité
- A l'agent habilité
- Aux autorités judiciaires et administratives dans le cadre de leurs compétences

#### **Droits des personnes filmées**

Toute personne concernée peut exercer ses droits (accès, effacement, limitation...) auprès de Madame le Maire :

Mairie de Macau - 1 place de la République - 33460 Macau – 05 57 88 42 11 ; [accueil@ville-macau.fr](mailto:accueil@ville-macau.fr).

En cas de difficulté, une réclamation peut être adressée à la CNIL

Restrictions possibles (enquêtes) : recours CNIL (3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07).

Directement en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>